



Syndicat mixte d'Aménagement
du Bassin versant de la Cèze



Logo commune

Saint-Ambroix le xxxxx

Madame, Monsieur,

D'après nos recherches, vous êtes propriétaire d'un bâtiment d'habitation situé en zone inondable, en zone d'aléa fort ou modéré du Plan de Prévention de Risques d'Inondation (PPRI). Aussi, il est de notre devoir de vous rappeler que vous êtes concerné(e) par la mise en œuvre de mesures obligatoires de protection face aux inondations prescrites par le PPRI.

Afin de vous accompagner dans ces démarches le Syndicat Mixte ABCÈze, soutenu par la Mairie, a décidé de développer une opération d'Accompagnement à L'Adaptation des Bâtiments aux Risques d'Inondation (ALABRI). Dans ce cadre le syndicat met gracieusement à votre disposition, le cabinet d'architecte ECOSTUDIO afin de :

- Réaliser un diagnostic complet de vulnérabilité aux inondations de votre logement
- Définir et chiffrer les mesures permettant de réduire votre vulnérabilité aux inondations
- Monter et suivre les dossiers de demande de subventions pour la réalisation de ces mesures

Cette opération, cofinancée par l'Europe, L'Etat et le Syndicat Mixte ABCÈze, est entièrement gratuite pour vous. Grâce à la réalisation des diagnostics, vous avez la possibilité d'obtenir jusqu'à 60% de subvention pour les travaux de réduction de la vulnérabilité recommandés par ALABRI.

**Pour plus d'information vous pouvez contacter
l'équipe ALABRI au 04 66 63 88 07**

ou consulter le site : www.abceze.fr/ALABRI.html

Afin de répondre à toutes vos questions concernant ALABRI, le Syndicat Mixte ABCÈze organise **3 réunions publiques d'information** :

- o le 26 juin 2018 à 18h00 à Saint Ambroix salle de la filature (maison des associations)
- o le 27 juin 2018 à 18h00 à Bagnols sur Cèze salle Léo Lagrange
- o le 28 juin 2018 à 18h00 à Goudargues salle des rencontres

Les crues sont des phénomènes naturels faisant partie intégrante de la vie des cours d'eau. S'il est impossible de les supprimer, il est possible de s'en prémunir. Des mesures simples et peu onéreuses peuvent souvent permettre de réduire les risques. Néanmoins chaque bâtiment est différent. C'est pourquoi, il est important de réaliser un diagnostic au cas par cas et de bien évaluer sa vulnérabilité.

Jacky Valy,

Nom - Prénom,

Président du Syndicat Mixte ABCÈze

Maire

NB : Si vous avez déjà bénéficié de l'opération ALABRI, merci de ne pas tenir compte de ce courrier.